MUNICIPALITÉ SAINT-CÉLESTIN

Lundi, le 9 janvier 2023 à 19h30, séance ordinaire du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux de décembre 2022
- 4. Présentation et adoption des comptes à payer
- 5. Suivi au procès-verbal
- 6. Rapport du maire
- 7. Rapport des élus
- 8. Période de questions
- 9. Affaires Nouvelles
- 9.1 Dépôt et adoption de la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2023
- 9.2 Cotisation annuelle ADMQ
- 9.3 Cotisation annuelle COMBEQ
- 9.4 Rapport d'activités obligations du schéma couverture de risque
- 9.5 Subvention bibliothèque de St-Célestin
- 9.6 Subvention OTJ de Saint-Célestin
- 9.7 Subvention Fabrique Notre-Dame de l'Espérance
- 9.8 Subvention CSSS Bécancour Nicolet-Yamaska
- 9.9 Persévérance scolaire
- 9.10 Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
- 9.11 Adoption du règlement # 2022-11 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2023 et les conditions de perception.
- 9.12 Adoption du Règlement # 2022-08 relatif aux frais de déplacement et aux dépenses encourues par les élus et les employés municipaux
- 9.13 Rang Val-Léro Glissement de terrain
- 9.14 Club des Baroudeurs VTT
- 9.15 Archives Plan de classification et calendrier de conservation
- 9.16 Rang Saint-Joseph Autorisation
- 10. Varia
- 11. Étude de la correspondance
- 12. Levée de l'assemblée

Donald Brideau Directeur général